



L'incorruptible

Bulletin des Amis

de Robespierre

A.R.B.R.

Juin 2000 Prairial / Messidor an 208 n°34



Dans notre ci-devant constitution la souveraineté était déléguée... ce n'est pas être souverain que d'être de temps en temps quelques "fonctionnaires" publics (Robespierre)

CONVOCAATION

Samedi 24 juin 2000

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES AMIS DE ROBESPIERRE (A.R.B.R.)

à
ÉTRÉE-WAMIN

Rendez-vous à la Ferme-Auberge de la Haute-Étrée à 10 heures*

Ordre du jour :

- ☞ Allocution de bienvenue du Président
- ☞ Rapport moral au 30.09.99
- ☞ Vote du rapport moral
- ☞ Rapport financier au 30.09.99
- ☞ Vote du rapport financier
- ☞ Actions en cours
- ☞ Projets
- ☞ Élection du nouveau Comité Directeur
- ☞ Fixation du taux de cotisations
- ☞ Questions diverses...

Le Président,

Fernand BLEITRACH

avocat, ancien bâtonnier du barreau de Béthune



Robespierre vous invite à la campagne

* Voir au verso les informations pratiques concernant cette journée. En cas d'empêchement ne manquez pas de nous faire parvenir le "pouvoir" prévu au verso.

POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 24 JUIN

ÉTRÉE-WAMIN : Joli village de 170 habitants sur les bords de la Canche, à 30 km d'Arras, dans le canton d'Avesnes-le-Comte.

En venant d'Arras : direction St-Pol -Le Touquet (RN39) et 10 km plus loin prendre (à gauche) la route d'Avesnes-le-Comte et Frévent.

Si les amis arrivant par le train en gare d'Arras, nous préviennent avant le 22 juin, ils trouveront une voiture pour les mener à destination et les ramener. (un TGV arrive de Paris en gare d'Arras à 9 h. 11).

L'auberge de la Haute-Étrée est dans la ferme héliicole de M. et Mme ROSE et propose un menu unique fait des produits du cru (avec évidemment des escargots en entrée).

On se réunira dans les bâtiments mêmes de la ferme (ou en plein air si la météo y consent)

Nous prendrons le repas sur place après avoir satisfait au rituel de l'Assemblée Générale.

Nos hôtes nous proposeront ensuite une visite de leur "ferme-musée" puis nous irons découvrir quelques vieux et **beaux châteaux** des environs dont celui, à Fosseux, de M. Dubois de Fosseux, noble éclairé, que Robespierre fréquenta à l'Académie d'Arras et aux Rosati.

Une occasion de découvrir quelques vestiges de la **riche province d'Artois** telle que Robespierre l'a connue.

INSCRIPTION

Impératif : **AVANT LE 19 JUIN** nous renvoyer ce talon d'inscription et y ajouter un chèque (libellé à l'ARBR) de **100 F.** par repas.

M. participera à l'assemblée générale et retient repas.

Ci joint un chèque deF

POUVOIR

Assemblée Générale Ordinaire de l'ARBR du 24 juin 2000

Je soussigné

Donne pouvoir à M. pour me représenter aux votes de l'Assemblée Générale ordinaire des membres de l'Association départementale " les Amis de Robespierre pour le Bicentenaire de la République" (A.R.B.R.) dont le siège social est à Arras (Maison des Sociétés rue A. Briand)

Signature (précédée de "Bon pour pouvoir")

Renvoyer **AVANT LE 22 JUIN 2000**, à ARBR Maison des Sociétés 62 000 Arras

PENSEZ-Y !

Si vous avez oublié de renouveler votre cotisation à l'ARBR pensez à le faire de suite pour pouvoir participer aux votes de l'AG., et nous aider à poursuivre nos activités. Merci.



Le château de Barly, construit en 1784

Venez renforcer le Comité Directeur de l'ARBR

qui sera élu le 24 juin. Faites acte de candidature par courrier (Maison des Sociétés 62 000 Arras) fax ou téléphone (03.21.55.30.71) ou E mail : amisRob@wanadoo.fr

QUAND DAVOUT, FUTUR MARÉCHAL D'EMPIRE, PROFESSAIT EN ARTOIS DES OPINIONS "SUBVERSIVES"

Louis-Nicolas DAVOUT, de souche noble (D'Avout) né en 1770 à Annoux (Bourgogne), était cadet-gentilhomme à l'école militaire de Paris en 1785. Lieutenant du "Royal-Champagne" en garnison à Arras en 1790, ses opinions jugées subversives par ses supérieurs lui valurent d'y être incarcéré. Les cavaliers l'appelaient leur "chef et frère". Son régiment ayant été envoyé à Hesdin, il fut invité par la municipalité de la ville (presque entièrement composée de Francs-Maçons) à un banquet d'officiers. À la fin du repas une vive altercation l'opposa aux autres officiers qui avaient porté un toast au Roi et à la Reine, mais pas à la Nation. Ils les traita d'aristocrates et eux de polisson. Les cavaliers du "Royal Champagne" s'en mêlèrent pour soutenir leur lieutenant. L'affaire prit dans les jours suivant une tournure très grave. Des canons furent amenés devant l'Hôtel de ville, la mèche allumée, les ponts-levis cloués. Le peuple prit fait et cause pour les cavaliers entrés en rébellion. Des détachements de plusieurs régiments furent appelés en renfort. 60 brigadiers et soldats, 9 maréchaux des logis et 2 adjudants furent condamnés et expulsés de la ville et l'Assemblée Nationale saisie. Robespierre intervint en faveur des



Louis-Nicolas d'Avout, Maréchal d'Empire (1770-1823)

mutins. DAVOUT fut emprisonné à Arras, pour la seconde fois.

Élu lieutenant-colonel, volontaire dans l'armée du Nord, il tenta en vain d'arrêter Dumouriez passant à l'ennemi. Envoyé en Vendée, à 23 ans il est général de division mais démissionne (comme ci-devant noble). Il reprend du service après Thermidor, suit Bonaparte en Egypte, prend la tête de la cavalerie dans l'armée d'Italie. Maréchal d'Empire en 1804, il joue un rôle décisif à Austerlitz. En récompense de ses victoires il est fait Duc d'Auerstaed en 1806 puis Prince d'Eckmühl, gouverneur du Grand Duché de Varsovie en 1807, Prince de Wagram en 1809. Il commande l'armée d'Allemagne et déclenche l'offensive en Russie. Ministre de la Guerre durant les 100 jours, Louis XVIII lui rendra son bâton de maréchal en 1817 et fera un Pair de France de "l'ex-jeune officier révolutionnaire". Il meurt en 1823. Seul maréchal vaincu de Napoléon, il figure sur l'Arc de Triomphe.

C. LESCUREUX

"...des satrapes comme Davout, capable de brûler Paris sans hésiter si la chose lui paraît nécessaire pour le bien du service" écrit E. Tardé, biographe de Napoléon.

Martin de Robespierre, curé-doyen

Pierre de Robespierre, hôtelier à Lens, épousa Jacqueline Cliquet, nièce de Michel Cliquet le fondateur de la "Chapelle des Cinq Plaies" située à Harnes. De ce mariage naquit en 1581 Robert de Robespierre. Lequel devint greffier à Harnes et épousa Adrienne Lhoste* native de cette paroisse. De cette union naquirent huit enfants dont Martin de Robespierre qui fut curé-doyen de Pecquencourt près de Douai. Ce même Martin de Robespierre, fut jusqu'à sa mort, en 1686, le titulaire du bénéfice de la Chapelle des Cinq Plaies avec, bien sûr, tous les revenus afférent à cette charge. Cette humble chapelle, à l'abandon depuis 1790, fut rachetée en 1796 (2 ans après Thermidor) par un petit paysan harnésien et on ignore ce qu'il en fit.

René DEBARGE

*Notre fidèle amie Françoise LHOSTE, de Courrières, est apparentée par ce côté à la famille de Robespierre. C'est elle qui nous a fait parvenir le texte ci-contre.

Le grognard, la vieille dame... et un "effrayant" Robespierre

Prise comme chaque printemps d'une énorme pulsion de rangement, j'ai retrouvé, ce faisant, dans des livres de classe de mon fils "LES CAHIERS DU CAPITAINE COIGNET", un vieux grognard de l'Empereur.

Très intéressante façon d'étudier les guerres napoléoniennes, vues de la piéaille. Mais la page 118 m'a fait bondir : Jean Roch COIGNET raconte qu'au retour de la campagne d'Espagne, l'armée prend séjour à Bordeaux et qu'il est logé avec un camarade chez une vieille dame malade. Nourris blanchis et bien couchés ils ont droit à ses confidences :

"Vous me voyez dans un mauvais état ; ce sont des malheurs que j'ai éprouvés.

Robespierre a fait exécuter 14 personnes de ma famille et le scélérat m'a fait donner pour 30 000 F. de bijoux et d'argenterie et exigé que je couche avec lui pour sauver la vie de mon mari ; et le lendemain il lui fit couper la tête. Voilà, monsieur les malheurs

de ma famille ; ce scélérat a été puni, mais trop tard".

Sans mettre en doute le récit de Coignet ni celui de la vieille dame, est-ce bien Maximilien qu'elle a rencontré ? Son portrait ne figurait pas sur les pièces de monnaie. Sa signature, facile à contrefaire apparaît bien sur des documents et à des dates où il était absent du Comité. On peut penser que dans cette histoire quelqu'un d'autre s'est fait passer pour lui. Il avait tant d'ennemis parmi les profiteurs et les crapules. De toute façon cette attitude abjecte ne cadre pas avec ce qu'on sait de lui, de son désintéressement, de sa vie quasi monacale...

Il reste que si les robespierristes n'accordent aucun crédit à cette histoire, les enfants qui ont eu à lire ces pages n'ont pu que garder en tête une image bien noire de Robespierre, d'autant qu'il s'agit de mémoires du temps.

Françoise LHOSTE

LES ÉTRANGERS DANS LE NORD-PAS-DE CALAIS FACE AUX TENSIONS DE L'ÉPISODE RÉVOLUTIONNAIRE

par Laurent PETIT

II. LES ÉTRANGERS ET LA GUERRE : LA CRISTALLISATION DES PASSIONS

En 1791, la guerre n'est pas encore déclarée que l'on observe déjà un raidissement des autorités envers les allochtones. À Boulogne-sur-mer, la municipalité bloque l'accès des Anglais à la citoyenneté en leur refusant le paiement de l'impôt, malgré les nombreuses pressions du District. La seule voie de politisation reste la Garde Nationale, plus ou moins fermée à de vieux rentiers - un grand nombre d'entre eux est touché par la goutte ! - Ce raidissement répond à la forte diffusion dans les communautés littorales de l'ouvrage de Burke *"Réflexions sur la Révolution Française"*. L'adhésion partielle des britanniques aux thèses développées, fait jouer un vieux réflexe de prise de distance. À Douai, c'est le département qui, à la demande de la municipalité, fait disperser le regroupement des *"Belges Unis"* qui s'assemblaient sous la houlette du comte de Béthune-Charost, un jeune noble exalté qui rêvait d'accéder au trône d'une Belgique unifiée.

Le 18 décembre 1792, l'Assemblée Législative crée, sous l'impulsion de Brissot, une *"Légion belge"* qui semble répondre aux attentes des plus ardents patriotes. Cependant le corollaire de cette loi est la concentration de ces hommes loin des "villes de guerre" dont fait partie la majorité des cités de la région du nord. C'est l'application de la seconde partie de la loi que les autorités locales mettront le plus de zèle à exécuter.

Donc, dès avant 1792, on observe une prise de distance plus ou moins marquée avec les groupes allogènes de la part des autorités constituées tout au moins. Ceci montre bien que la situation et le séjour des étrangers en France sont d'une grande sensibilité à la conjoncture.

Le 20 avril 1792, l'Assemblée Législative déclare la guerre au roi de Bohême et de Hongrie. Avec le développement des tensions belliqueuses, ceux qui étaient *"des amis et des frères"* vont bien souvent devenir des ennemis, voire des traîtres. Pourtant dès l'ouverture des hostilités, l'Assemblée déclare *"adopter tous ceux qui se rangent sous ses drapeaux"*. Le 20 juillet, elle complète cette mesure en affirmant que *"quel que soit leur pays, les défenseurs de la Liberté ne seront jamais des étrangers pour elle"*. Pour donner forme à ces déclarations, sont créées en août, les *"Légions Franches*

Étrangères" au sein desquelles les réfugiés belges et bataves formeront les plus gros bataillons.

En janvier 1793, la guerre s'étend à l'Angleterre : tous les groupes allochtones sont donc maintenant concernés par la cristallisation des passions. On observe alors une mutation dans les images renvoyées par les groupes allogènes et dans la perception qu'en ont les autochtones. Les Belges dont on vient de parler vont profiter de leur engagement militaire aux côtés de Français. D'abord auréolés de gloire dans le sillage de Dumouriez, ils vont subir la suspicion des autorités après la trahison du général. Voilà ce qu'écrit à leur propos Ernest Duquesnoy*, député du

Pas-de-Calais et Représentant en mission à Amiens, où il est chargé de la réorganisation des troupes belges: *"C'est un ramassis d'hommes de toutes nations (1), d'intrigants de toutes couleurs, bons qu'à épuiser en pure perte les trésors de la république (...) tu (le représentant en mission Laurent) sais comme nous, que ce n'est pas l'instant de laisser sans rien faire ces soldats qui consomment des subsistances"*. L'étranger qui vient ôter le pain de la bouche des Français, est déjà tout entier dans cette déclaration.

Les Bataves, plus en pointe politiquement et mieux soutenus par les Clubs, seront moins menacés malgré la mise en cause et l'exécution des plusieurs de leurs généraux qui, d'ailleurs, sont souvent britanniques (Kilmaine, O'Mahan...)

Les Jacobites, irlandais ou écossais et les Suisses, nobles ou anciens officiers dans les régiments étrangers du Roi(2), on l'a dit, très impliqués dans la société locale, subissent le contre-coup de la chute de la Monarchie et des anciens pouvoirs établis. Le discrédit de l'Ancien Régime est aussi le leur et la population les fait descendre du piédestal sur lequel elle les avait placés, et ce, d'autant plus facilement que ces Britanniques ou Helvétiques tiennent à honorer jusqu'au bout leur fidélité à la Couronne. Ainsi Perrier de Cottere, ancien capitaine au régiment de Salis-Samade, écrit au Représentant du Peuple Dumont: *"honor et fidelitas, Que bon m'advienne, jamais Suisse parjure ne fut"*. On mesure là l'ampleur du refus du modèle républicain. Ces hommes qui furent des modèles deviennent des repoussoirs.



Edmund BURKE

Les **Anglais** vont suivre le même chemin de la défiance. On observe de **1790 à 1793**, un glissement des types d'images les concernant. On passe d'une vision essentiellement économique à une vision purement politique (3). L'image de l'Anglais, concurrent économique existe toujours : en **mars 1793**, les *smugglers*(4) sont chassés à coups de pierre du port de Boulogne-sur-mer. Cependant, l'image dominante fait désormais référence au politique. En **1790**, l'Anglais, éclaireur de la France dans la voie parlementaire était fêté sur le territoire français. Le poète britannique Woodworth déclare : *"Nous portions un nom honoré en France, celui d'Anglais"*. C'est l'Anglais des Communes que l'on veut voir, celui avec qui on s'est enfin trouvé un point commun.

On a déjà parlé plus haut du frein qu'avait opéré en **1791**, la diffusion de l'ouvrage de Burke. Dès **1792**, on observe un rapatriement des avoirs britanniques vers la mère patrie, accréditant ainsi la faim d'espèces monétaires. Suivent dans la foulée les jeunes étudiants et les enfants qui partent sous couvert de séjours linguistiques puis ce sera le tour de familles entières. Cette attitude conforte les habitants du littoral dans leur vision négative des sujets du Roi d'Angleterre. L'Anglais devient le traître par excellence, celui qui trahit les espoirs que l'on avait mis en lui et dans le système qu'il incarnait.



A contemporary English cartoon typifying the attitude towards the french

C'était lui l'ennemi : la Revolution which Burke promulgated boucle est bouclée. Il redevient ce qu'il n'a jamais cessé d'être, un ennemi. Tout au plus a-t-il réussi à cacher sa vraie nature pendant quelque temps sous des oripeaux de concorde : il engendre toujours la même perfidie ! (5)

Avec le constat de la France assiégée, l'idée de menées intérieures des agents de l'Étranger se développe : c'est la psychose de l'espionnite qu'on retrouvera dans de nombreux autres épisodes guerriers de la France contemporaine. le **21 mars 1793**, les Comités de surveillance sont créés pour enregistrer et surveiller les étrangers; ce n'est que plus tard qu'ils serviront à la chasse aux suspects. dès le **20 avril**. Le Directoire du département du Pas-de-Calais est en avance dans le domaine de la surveillance des allochtones. Il demande en effet à toutes communes d'établir un état des étrangers, de faire des perquisitions à leur domicile, d'y saisir des documents suspects et d'arrêter ceux qui pourraient être prévenus de complot. Enfin il demande d'organiser le déplacement des

étrangers résidant dans les communes de la côte ! Grâce à des appuis politiques (pression des communes littorales dont l'économie a besoin des rentes anglaises, soutien de députés et du représentant en mission Lazare Carnot), les Britanniques font surseoir à l'exécution de cette demande. Le 1er août, c'est l'arrestation des Anglais et autres étrangers entrées en France après le 14 juillet 1789 qui est décidée par la Convention. Le **7 septembre**, en réponse à *"l'affaire de Toulon"*(6), les Britanniques sont considérés comme otages jusqu'à la Paix.

Plusieurs problèmes se posent alors aux autochtones. Tout d'abord, vont-ils jeter en prison des hommes dont l'argent participe à l'économie locale ? Boulogne répond par la négative et oublie bien vite la loi dans un tiroir. À Dunkerque, l'application n'est que parcellaire. Ensuite, quand apparaît l'obligation de procéder aux arrestations(7), se pose une question à la fois simple et complexe : qui faut-il arrêter ? Les étrangers, certes, mais qu'est-ce qu'un étranger ? Les autorités locales (ou nationales par le biais

des députés en mission) vont tenter, parfois maladroitement, de faire coïncider réalités locales de perception (langue, moeurs, style de vie...) et un bien nébuleux statut légal. Ainsi une Vénitienne sera-t-elle arrêtée comme Anglaise ; on se rendra compte plus tard que si elle parle si bien l'anglais c'est parce qu'elle est traductrice ! Un autre est emprisonné, car son

père est né en Irlande. On voit ainsi que l'étranger est une sorte de fourre-tout où cohabitent définitions légales, représentations mentales et imaginaire collectif.

Les conditions de détention vont, elles, énormément varier en fonction des villes dans lesquelles les allochtones sont emprisonnés ainsi que de la condition de ces derniers. Il faut rappeler que l'univers carcéral révolutionnaire n'est pas égalitaire : les plus riches peuvent se procurer vêtements et nourriture, livres et espace supplémentaire. Dans les prisons de Boulogne-sur-mer, les riches rentiers anglais vont pouvoir amoindrir les difficultés liées à leur sort tandis qu'à Lille, les ouvriers allemands ne pourront faire fléchir une municipalité moins timorée. À ce propos, il faut noter que l'antagonisme entre étrangers fortunés - donc bien logés - et leurs anciens amis régnicoles moins chanceux, va aller croissant. Abot de Bazinghem, noble éclairé qui s'enorgueillissait d'accueillir à sa table de résidents cosmopolites, déclare dans son

journal : "Le comble de l'horreur encore, c'était qu'on nous avait entassés avec les Anglais, nos plus cruels ennemis, mais plus favorisés que nous par ces messieurs et sans doute moins suspects à leurs yeux, on ne les fit entrer que 3 mois après nous et ils avaient la liberté d'être avec leurs femmes, leurs enfants et nos femmes et nos filles de la présence et de la conversation desquelles il nous était défendu et pas libre de jouir. Il pouvait naître de là mille inconvénients, mille rixes."⁽⁸⁾ Après l'arrestation viendra la saisie des biens. Parfois les inventaires seront tardifs, parfois rapides et pourront être suivis ou non d'une vente.

Tout ceci aura plusieurs conséquences. Tout d'abord, l'arrestation va couper les allochtones de la société dans laquelle ils évoluaient. "Loin des yeux loin du coeur" dit l'adage populaire; toutes les images négatives le concernant pourront alors avoir prise sur la population. À contrario, les épreuves vont rapprocher les compatriotes qui n'avaient jusqu'alors que peu de relations entre eux. Ensuite la longue détention, payante, va faire croître les dettes des incarcérés chez les marchands locaux, d'autant que les fonds en provenance d'Angleterre ne viennent plus depuis longtemps. Enfin la vente des biens mis sous séquestre va accréditer le mythe d'une population riche vivant aux dépens de la société d'accueil. L'image de l'accapareur se dessine. Du "complot de

famine" au "complot de l'étranger", il n'y a qu'un pas.

(1) Sous-entendu : ils parlent différents dialectes

(2) Lettres de Duquesnoy à Laurent, 21 juin et 21 décembre 1793

*Sur Duquesnoy voir nos bulletins n° 25 et 26 (biographie par Laurent Petit)

(3) Ce qui, pour la population, revient à les assimiler à des membres de la noblesse. Certains officiers irlandais réformés feront d'ailleurs partie des listes de désarmement de la noblesse, malgré leur origine roturière

(4) Cf JP. Jessenne et F. Wartelle, "France-Angleterre : conflits d'images et d'influences sur l'engagement révolutionnaire en France septentrionale". L'image de la révolution française, congrès mondial de la Sorbonne, 6-12 juillet 1989, Exeter, 1989, pp 607-620

(5) Contrebandiers d'alcool entre la France et l'Angleterre

(6) Cf Laurent Petit, "Robespierre et le discours sur l'étranger" ; buts et limites d'une modification des nationalités" in "Robespierre, de la République aux Nations", actes du Colloque d'Arras, avril 1993, pp. 315-336

(7) La ville de Toulon a été livrée aux Anglais ainsi que deux représentants en mission

(8) Le représentant Dumont arrive à Boulogne-sur-mer le 22 septembre, fait sonner le tocsin et c'est à la lueur des torches que l'on procède aux arrestations

à suivre :

III : LE COMLOT DE L'ÉTRANGER



L'INFLUENCE DE L'ANTIQUITÉ DANS LA PENSÉE DE ROBESPIERRE



par PAULE BECQUAERT

seconde partie

Personnages

L'Antiquité constitue un gigantesque réservoir de grands hommes en tous genres dans lequel les orateurs puisent sans modération. La culture classique de Maximilien apparaît dans le choix pertinent de personnages aussi variés que représentatifs, avec une petite avance pour les Romains.

*"Côté grec" : Socrate, Critias (450-404 av J.C. le plus connu des Trente), Caton d'Utique dont la vie et la mort furent celles d'un stoïcien "secte sublime"⁽¹⁾, Aristide (surnommé le juste), Thémistocle, Lycurgue (fondateur mythique de Sparte et réformateur), Agis IV (vrai-



semblablement : 244-241 av J.C. Roi de Sparte, il voulut partager les terres et abolir les dettes), Démosthène, Philippe, Miltiade, les Argonautes, Alexandre, Solon (archonte, il allégea les charges des citoyens pauvres), Léonidas, Epicure, Zénon de Kition, fondateur du stoïcisme.

On retrouve là une idée chère à Maximilien : le "sage" doit obéir à la nature qui est divine, se plier à sa nécessité et vivre dans la vertu. Lui-même a un profil "stoïcien", "idéaliste et intransigent, sévère pour les riches et soucieux de faire rendre justice aux pauvres et à l'opprimé".**

« **Côté Romain** » : Tarquin, César, Octave-Auguste, Antoine, Tibère, Lépide, Brutus et Cassius, Catilina, Crassus, Fabricius, (Luscinus : il avait des moeurs simples, était probe et désintéressé), Claude, Messaline, Porsenna, Scaevola, Séjan (Préfet du prétoire, favori de Tibère), Scipion l'Africain, Tacite, Vespasien, Pison, Clodius, Caligula, Héliogabale, Cicéron, Verrès. Quant à Sylla, remis en scène par Montesquieu dans son *« Dialogue de Sylla et d'Eucrate »*, il a su revenir aux champs après avoir renoncé à la dictature.

Valeur et réalité

L'antiquité est la pierre angulaire qui scelle à la fois la vertu, la morale et la grandeur de l'homme, *« le plus grand objet qui soit dans la nature »* (1). Pour Robespierre, elle peut aider ses contemporains en proposant à leur réflexion un modèle à suivre. Par les cas extrêmes qu'elle évoque, elle amène au dépassement de soi, au dévouement total à une cause. Elle bannit l'idée de peur, la notion de mort, ou plutôt elle l'appriivoise (*« le ciel qui me donna une âme passionnée pour la liberté... »*), elle éclipsé la médiocrité en affirmant la supériorité de la morale.

Même si *« la vertu fut toujours en minorité sur la terre »* (2), les préférences de Maximilien vont exclusivement : à ceux qui ont entrepris de rechercher le *« bien »* et le *« juste »*; le meilleur exemple est Socrate (il a consacré sa vie à éveiller chez ses concitoyens la conscience morale et l'esprit critique), mais on peut également citer Caton d'Utique et Fabricius, à ceux qui ont défendu leur région et leurs habitants au péril même de leur existence (Agis), à ceux qui ont combattu pour leur liberté (Thémistocle), aux déshérités. Pour lui, le pauvre doit jouir des mêmes droits politiques que les riches. Agis est dans ce sens un souverain à la hauteur d'une noble ambition. Il *« voulut restaurer en sa pureté l'ancien idéal spartiate, revu par le stoïcisme »*. **

Robespierre ne se gargarise pas de vagues références piochées ça et là au hasard de ses souvenirs. Au-delà des simples apparences il a réussi à établir un pont entre le passé et un présent dans lequel il est sans cesse bousculé, blessé dans les idées qui lui tiennent le plus à coeur. Ses références à l'Antiquité l'aident à se resituer, à croire en

une fraternité, ce qui est une façon de lutter contre les désillusions, le découragement. Et ce faisant il se signale comme solidaire des générations qui se sont attachées à défendre la dignité de l'homme. Mais combien, en son temps, l'ont vraiment compris, ont compris ce qu'il disait ?

Au terme de ce bref aperçu, on peut dire que l'antiquité a servi de modèle, de base à Robespierre. Il l'intègre parfaitement, et apparaît dans cette optique comme l'héritier de la pensée antique. Cependant il ne souscrit pas à tout (il refuse de porter le bonnet phrygien) et il ne se limite pas seulement à cette période. Influencé par la pensée philosophique de J.J. Rousseau, par Mably et Locke, il élargit les perspectives dans un sens plus généreux, plus tolé-

rant, en un mot plus proche et plus humain.

Il s'efforce d'aller du perfectible à la perfection, plaçant la barre très haut. C'est un défi nécessaire après la désastreuse expérience de la *« cohabitation »* du roi et de l'Assemblée.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, il ne s'agit pas d'un *« plagiat »*, d'une copie stérile d'une période donnée, mais d'une approche beaucoup plus nuancée, plus tournée vers l'homme dans la recherche de son bonheur, il s'agit d'une notion *« antique perfectionnée »*, car le modèle original a été largement idéalisé.

Robespierre a su concilier la démarche antique dans ce qu'elle avait de plus noble, tout en s'adaptant

au modèle de référence, en déclarant : *« nous ne prétendons pas jeter la république française dans le moule de Sparte »* ! (3)

(1) Sur les rapports entre les idées religieuses et morales avec les principes républicains et sur les fêtes nationales

(2) Contre l'appel au peuple

(3) Sur les principes de morale politique qui doivent guider la Convention dans l'administration

* Mona Ozouf : la fête révolutionnaire 1789-1799. Gallimard 1976

** Paul Petit : la civilisation hellénistique. Que Sais-je" 1962



Dialogue entre Sylla et Eucrate

Au nom de notre Comité directeur réuni à Harnes le 3 mai dernier, notre Président a adressé à M. POLLET, Président de l'Université d'Artois, une lettre lui proposant de donner le nom de ROBESPIERRE à l'une des nouvelles salles ouvertes au Pôle d'Artois de l'Université où on enseigne notamment l'Histoire

Notre projet de ROUTE ROBESPIERRE prend tournure et rencontre un accueil de plus en plus favorable auprès des plusieurs élus municipaux départementaux et régionaux sollicités. Notre ami ARSÈNE DUQUESNE chargé de ce dossier sur lequel il a beaucoup travaillé a noué des contacts encourageants avec des décideurs en matière de tourisme au plan Régional. Des rendez-vous sont pris pour lancer l'opération. Lors de notre rencontre avec les AMIS DE ST JUST à Blérancourt le 21 mai nous étés confortés dans notre espoir d'aboutir en apprenant qu'un projet similaire de "Route des révolutionnaires de Picardie" était envisagé par de élus départementaux.

Nos amis franciliens persévèrent...

Concernant le dépliant distribué aux visiteurs de la Conciergerie (cf notre précédent bulletin) ils ont écrit le 25 mai au Directeur de la CNMHS pour dire qu'ils avaient pris connaissance avec satisfaction de la réponse du 23 décembre mais que "malheureusement, nous constatons à ce jour que rien n'a changé concernant "Robespierre Homme de la Terreur". Nos amis concluent : ... "bon nombre d'étrangers qui visitent notre patrimoine ne doivent pas com-

prendre pourquoi on s'évertue à faire honte aux Français d'une Révolution qui a été et demeure une référence pour tant de peuples par le monde".

Ils ont envoyé une copie de leur lettre à Mme Catherine Tasca, Ministre de la Culture et à M. Michel Duffour, secrétaire d'État au Patrimoine et aux Monuments Historiques.

...Les Arrageois aussi

Ils ont écrit à l'éditeur du "PETIT FUTÉ" qui se ridiculisait dans sa brochure consacrée à Arras par des racontars éculés sur ROBESPIERRE et lui ont proposé un texte très court plus sérieux et plus actuel pour sa prochaine édition.

Heureusement ... le petit Robert

Il ne faut pas toujours désespérer. Ainsi en parcourant le "PETIT ROBERT DES NOMS PROPRES" on peut lire dans l'article consacré à Robespierre : "... les principaux représentants du Comité de Sécurité Générale devaient discréditer Robespierre en multipliant les arrestations et les exécutions. D'Incorruptible, Robespierre fut transformé par la propagande thermidorienne en dictateur sanguinaire. On doit en partie à Mathiez d'avoir, par une étude objective, réhabilité l'oeuvre politique du révolutionnaire qui eut ses détracteurs et ses admira-

teurs". Dans le "PETIT LAROUSSE ILLUSTRÉ", Robespierre est donné comme "l'un des rares députés démocrates de la Constituante (...) adversaire des aristocrates il l'est aussi de la Guerre (...) le 9 thermidor de l'an II une coalition de modérés et de corrompus a mis fin à son règne". Victor HUGO dit un jour au jeune BAUDELAIRE : "Il faut lire les dictionnaires". À nous de donner le même conseil aux rédacteurs de brochures, guides et autres dépliant qui berment les touristes avec une Histoire de France frelatée.

Rectification

Mme Marie-Thérèse Papin, notre amie de Vélizy, qui nous fait profiter de sa connaissance minutieuse de l'histoire de Versailles, sa ville voisine, nous propose (à partir de l'étude qu'elle a faite d'une carte de Versailles de 1789) d'apporter une rectification à ce qu'a écrit Walter, biographe de Robespierre (et que nous avons cité antérieurement): "La rue de l'Étang et la rue Ste Elisabeth se faisaient suite et ont été remplacées par la rue Voltaire. Maximilien Robespierre a bien envoyé son courrier du 16 rue de l'Étang (actuellement n° 29 rue du Maréchal Foch), mais ce 16 rue de l'Étang n'était pas l'auberge du Renard, car celle-ci se trouvait accolée à l'immeuble qu'habitait Robespierre et elle portait le n° 15 (actuellement n° 31 rue du Mal Foch)..." Tout cela est confirmé, nous dit notre amie, par un ouvrage de Jean Lagny qui s'est référé exclusivement aux actes notariés ("un travail de Titan", précise-t-elle).

LES OEUVRES COMPLÈTES DE ROBESPIERRE

HÂTEZ-VOUS DE SOUSCRIRE !

La réédition des Oeuvres Complètes de Robespierre en cours rencontre un succès certain

VOUS AVEZ JUSQU'AU 30 JUIN POUR BÉNÉFICIER DU PRIX DE LANCEMENT

On peut ne commander que certains volumes. Chacun d'eux vaut entre 270 F et 330 F. (390 F à 450 F, si relié) et la collection complète: 2825 F, brochée, 3965 F, reliée. Possibilités de paiement en 4 mensualités.

NOUS POUVONS VOUS ENVOYER D'URGENCE DES BULLETINS DE COMMANDE

A.R.B.R.

Je sollicite mon adhésion, ou renouvelle ma cotisation pour l'année 2000

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____ Signature: _____

Je Verse: 50F 100F 200F (étudiant 30F)

Chèque libellé à l'A. R. B. R. maison des sociétés, rue Aristide Briand 62 000 ARRAS